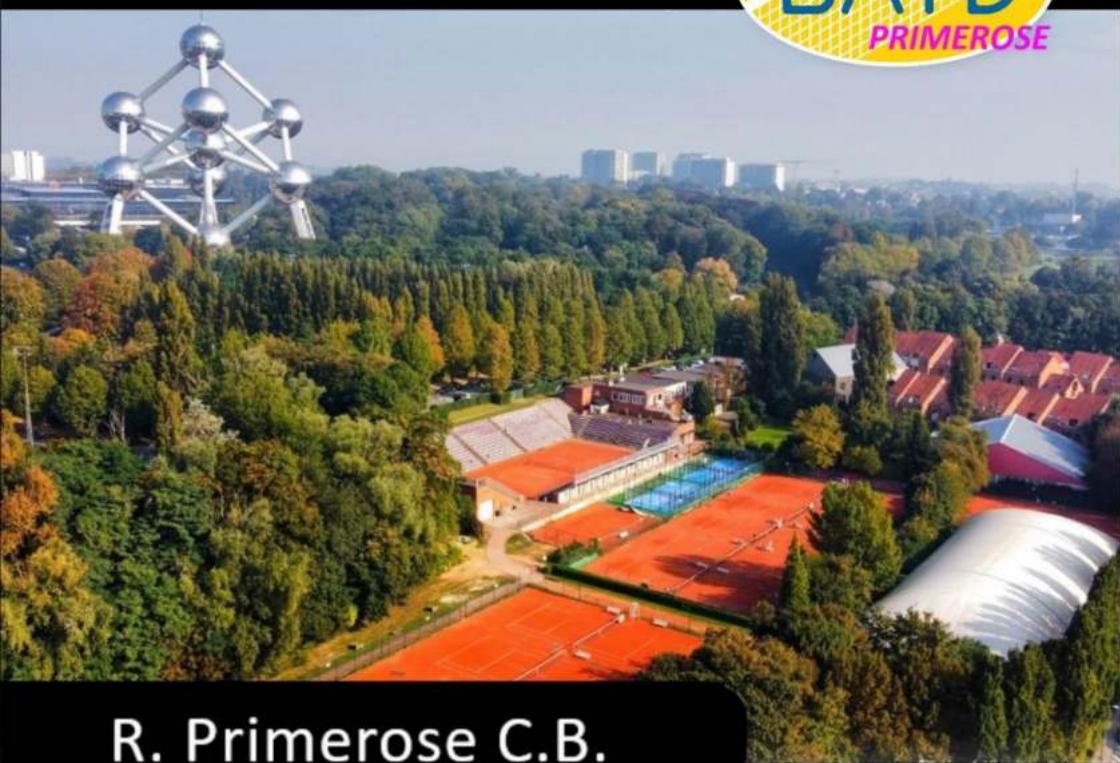


2025



R. Primerose C.B.



**TENNIS
PADEL
ECOLE DE TENNIS
SQUASH
FITNESS
HOCKEY
BRIDGE
BAR RESTAURANT**



Avenue du Gros Tilleul 41-43
1020 Laeken
02/478 36 40
primerose@batd.eu
www.batd.eu

SOMMAIRE

Agenda	4
Le Club	
Mot de la Présidente	5-7
Mot du Responsable	8
Règlement d'ordre intérieur	9-11
Réservation de vos terrains par internet	11
NEW All You Can Play NEW	13
Tennis Cotisation été 2025	14
Cotisation d'hiver 2025-2026	15
Padel Cotisation annuelle 2025-2026	16
L'Ecole	
Padel Cycle & stages 2025-2026	17
Tennis Stages de vacances 2025-2026	18
Cycle annuel 2025-2026	19-20
Ecole de compétition	21
Squash	22
Bridge	22
Fitness	23
Hockey	24-25
Brasserie du Primerose	26
Nos sponsors locaux	27
Nos sponsors nationaux	28

AGENDA

Club

- Mars Tournoi de double et soirée au profit du Télévie
- Avril Soirée ouverture de la saison d'été
- Octobre Soirée clôture saison d'été

Tournois & Compétition

- Du 27 février au 9 mars Tournoi jeunes Grades 2
- Mars - juin Interclubs Padel et Tennis
- Du 1 au 11 mai Tournoi jeunes Grades 1, 2 et 3
- Du 15 au 21 mai Padel MD100 MD300 WD100
- Du 26 juin au 6 juillet Tournoi Criterium AFT jeunes Grade 1 et Adultes
- Du 3 au 13 juillet Tournoi jeunes Grades 2 et 3
- Du 17 au 23 juillet Padel MD100 MD300 WD200 MX100
- Du 7 au 12 août Tennis Europe -12
- Du 14 au 24 août Tournoi jeunes Grades 2 et 3
- Du 18 au 24 septembre Padel MD100 MD700 WD100 WD500
- Du 22 au 30 octobre Tournoi jeunes Grades 2
- Le 29 novembre Tournoi Balles Rouges (12 mètres)
- Du 23 au 29 décembre Tournoi jeunes Grades 2

Ecole

- Des stages tennis-activités seront organisés lors de tous les congés scolaires francophones, néerlandophones et européens.
- Fin mars Journée de détection et chasse aux œufs
- Le 7 septembre Test pour les nouveaux élèves du cycle
- Le 10 septembre Début du cycle annuel 25-26
- Le 29 novembre Saint-Nicolas vient au Primerose

BIENVENUE AU PRIMEROSE



Mot de la Présidente

Chers membres,
Chers élèves,
Chers parents,

« Le seul constat ne suffit pas ! »

Un article paru en décembre 2024 dresse un constat sans équivoque : l'activité physique des jeunes belges : un déclin préoccupant !

Cet article, paru dans la revue « le spécialiste » met en lumière les résultats d'une étude réalisée par Sciensano. Les principaux points sont les suivants :

- **Niveaux d'activité en baisse** : Seuls 31 % des enfants de 3 à 9 ans et 19 % des adolescents atteignent les niveaux d'activité physique recommandés par l'OMS. Ces recommandations prévoient au moins 60 minutes d'activité d'intensité modérée à soutenue par jour pour les 5-17 ans, et 180 minutes pour les plus jeunes (3-4 ans).
- **Comparaison avec 2014-2015** : En comparaison avec l'enquête de 2014-2015, ces proportions ont nettement diminué, passant respectivement de 42 % à 31 % pour les enfants et de 29 % à 19 % pour les adolescents.
- **Moyens de transport actifs** : 46 % des enfants et 41 % des adolescents utilisent des moyens de transport actifs comme la marche, le vélo ou la trottinette pour se rendre à l'école. Cependant, ces déplacements ne compensent pas le manque global d'activité physique soutenue.
- **Temps passé devant les écrans** : Le temps passé devant les écrans reste préoccupant, notamment chez les adolescents. En semaine, 81 % d'entre eux dépassent les deux heures recommandées par jour, et les chiffres grimpent encore le week-end. Chez les plus jeunes, 43 % des enfants de 3 à 4 ans et 28 % des 5 à 9 ans excèdent les limites recommandées.
- **Position assise** : Le temps total en position assise reste élevé : 5 heures et 15 minutes par jour pour les enfants de 3 à 9 ans, et près de 8 heures pour les adolescents.

Face à ces constats, Sciensano pointe l'urgence d'un effort collectif et appelle à une mobilisation en vue de multiplier les initiatives pour encourager le mouvement.

L'urgence est d'autant plus réelle que (toujours selon une enquête nationale réalisée par Sciensano) d'ici à 2040, le fardeau de la maladie dû à une perte de qualité de vie aura augmenté de 10%. En effet, alors qu'en 2021, on comptait en moyenne une maladie par habitant, ce chiffre pourrait atteindre 1,3 dans 15 ans. On sait depuis longtemps que le vieillissement de la population pose des défis importants mais il semble qu'une augmentation générale du fardeau de la maladie est également à prévoir. On sait aussi depuis longtemps que le sport joue un rôle préventif face à certaines maladies, renforce le cœur, améliore la circulation sanguine et aide à maintenir un poids équilibré.

Le rôle du sport dans la prévention et la promotion de la santé n'est plus à démontrer. D'ailleurs, ne dit-on pas que « le sport ne fait pas vivre plus vieux mais fait vivre plus jeune ». Nombreux sont les articles qui offrent une vue d'ensemble des défis et des initiatives en matière d'activité physique pour les jeunes et les adultes, tant en Belgique qu'à l'échelle mondiale. De nombreuses personnes ont pu faire l'expérience, lors des vagues de covid 19, de l'intérêt de pratiquer un sport.

Et pourtant, le sport reste « le parent pauvre » des politiques publiques. En effet, il ne représente que 0,4% des dépenses publiques en FWB et 0,8% des dépenses publiques en Europe et dans le monde.

Certes, on conviendra qu'il existe d'autres priorités budgétaires telles les soins - santé, l'éducation, la sécurité sociale, la justice qui peuvent expliquer le faible pourcentage du sport. Mais alors que le sport est reconnu pour ses nombreux avantages et son rôle important dans et pour la société, constater que le manque d'activité physique des jeunes (et des adultes) est préoccupante ne suffit pas. La promotion du sport est une responsabilité des pouvoirs publics mais aussi des citoyens. Et des solutions existent pour, si ce n'est pour endiguer le problème, à tout le moins améliorer la situation.

Il y a tout d'abord la cohérence qui voudrait que l'on augmente la part que représente le sport dans les dépenses publiques et partant, profiter de l'effet « papillon » qui en découlerait à moyen long terme sur la santé et sur les coûts de la sécurité sociale.

Il y a ensuite la nécessité d'alléger les démarches administratives et en finir avec la lourdeur actuellement responsable du découragement de bon nombre d'initiatives privées. En réduisant les contraintes administratives, on encourage l'innovation, le développement et la diversité des offres sportives permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes de trouver une activité qui leur convient. Les procédures longues et complexes pour obtenir des subventions sans parler de la multiplicité des acteurs, les réglementations strictes, coûteuses, toutes les normes imposées aux infrastructures par le droit ou les décisions judiciaires sont autant d'obstacles administratifs et juridiques qui freinent le développement des initiatives privées.

Il y a enfin la responsabilité d'adopter un comportement « éco responsable ». Terme à la mode s'il en est, cela permettrait surtout d'optimiser des ressources, de réduire les coûts et d'avoir un impact positif sur l'environnement. Construire de nouvelles infrastructures nécessite des investissements importants en argent, en main d'œuvre, en matériaux et implique la consommation de ressources qui pèsent fortement sur l'environnement. Plutôt que construire de nouvelles infrastructures sportives, utilisons les structures existantes, optimisons l'utilisation des ressources et évitons le gaspillage. De nombreuses structures privées sont sous utilisées, leur intégration dans les plans d'utilisation publique au travers notamment de partenariats fait partie des stratégies éco-responsables qui permettraient d'atteindre ces objectifs.

Indépendamment du constat et des solutions qu'il conviendrait de mettre en place pour améliorer la situation, nous pouvons, d'ores et déjà, nous réjouir du fait que vous, chers membres, faites partie de ce faible pourcentage de la population qui satisfait aux recommandations de l'OMS et à ce titre, vous féliciter. Votre rôle est essentiel pour encourager tout votre entourage (famille, amis, collègues), à adopter un mode de vie actif.

Ensemble, nous nous devons de promouvoir une culture du sport. Continuons à encourager cette dynamique positive et contribuons à créer une société plus active et en meilleure santé pour faire plus et mieux qu'un simple constat.

Je vous présente, chers membres, chers parents, chers élèves mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaite à tous une excellente saison « tennistique », « padelistique », « squashistique », « bridgistique » et « hockeyistique ». Puisse celle-ci vous apporter 1001 petites et grandes émotions, beaucoup de plaisir sur les courts et en dehors et as always...

« Talk with your racket, play with your heart ».

Karine de Bodt-Biver



Mot du Responsable



Félicitations à tous nos jeunes et moins jeunes qui ont défendu les couleurs du Primerose cette saison dans les différentes compétitions.

33 tournois remportés ainsi que 26 places de finalistes.

Bravo : Albertine, Gyuszi, Safia, Vittoria, Angela, Mehdi, Florian, Keyran, Luca, Mehmet, Valentin, Hugo, Emilia, Diego O, Ali, Alya, Leandro, Lily, Emma, Gaspard, Juliette, Diego S et à tous les autres.

Trop fier de vous...

Frédéric





RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR TENNIS & PADEL



Principes de réservation

Seuls les joueurs et joueuses en règle de cotisation sont autorisés à occuper les courts.

Une réservation comporte minimum 2 membres en simple et 4 en double. Toute réservation ou occupation doit comprendre impérativement les noms des joueurs effectifs.

Même s'il n'y a pas affluence, il est interdit d'occuper un court sans y avoir été préalablement inscrit.

Une réservation correspond à une durée maximale de 1h30 en fonction de la disponibilité des terrains tennis et padels (**maximum 1 réservation à la fois**).

Dès qu'une réservation est libérée, le membre peut à nouveau effectuer une autre réservation.

Il est formellement interdit de réserver deux terrains simultanément (extérieur et/ou intérieur).

Réservation autorisée 48h à l'avance maximum

Le membre peut annuler sa réservation sans pénalité à condition qu'il respecte un délai maximal de 1 heure avant le début de sa partie. Dans le cas contraire, le membre devra payer le montant du terrain selon le tarif « à la carte » en vigueur, été comme hiver.

En cas d'absence des joueurs, le terrain sera remis en disponibilité 10 minutes après le début de la réservation.

Les réservations se feront en priorité sur le site de Tennis Libre (<https://tennislibre.com>) pour les membres en règle de cotisation, pour les autres, via le bar ou le secrétariat.

Les horaires de jeu doivent être respectés.

Le membre veillera à vérifier et à respecter le numéro du terrain qui lui est attribué avant le début de sa partie. Le Primérose se réserve le droit de modifier le numéro du terrain réservé.

Tenue de tennis correcte exigée et chaussures adaptées à la surface des terrains.

Le Primérose se réserve le droit de supprimer toute inscription non conforme aux modalités de réservation.

Saison été

Les règles de réservation générales sont d'application pour tous, sans possibilité de réservations fixes.

Le carnet de 10 terrains hiver n'est pas utilisable durant la saison d'été.

Un non-membre ne peut réserver un terrain à l'avance, mais doit se présenter au club 30 minutes avant sa partie éventuelle et ne jouera que s'il y a de la disponibilité sur les terrains extérieurs ou intérieurs.

Gestion des invités

Un invité se présentera obligatoirement avant la partie et règlera le montant « Invité » de 17 €/simple et 12 €/double et ce pour un maximum de 3 fois. Au-delà il devra se faire membre (la somme déjà payée, sera déduite du montant de la cotisation).

Le membre doit le mentionner lors de la réservation.

L'invité paie sa redevance avant de monter sur le terrain.

En cas de non-paiement, la redevance sera réclamée au membre.

Les invités ne sont couverts par aucune assurance.

Entretien des terrains

Des chaussures appropriées à la pratique du tennis sont rigoureusement exigées. Les chaussures à crampons sont interdites.

On passe les filets après chaque partie et on range le filet à la place réservée à cet effet.

On respecte le matériel mis à disposition et l'environnement.

Le service d'entretien est autorisé à interrompre une partie en cours pour procéder à l'entretien indispensable.

Règles générales

La Direction décidera de l'impraticabilité des terrains pour cause d'entretien ou d'intempéries.

Le Primerose se réserve le droit de faire bloquer les terrains pour les activités qu'il organise.

En particulier, en période d'interclubs ou de tournoi, les terrains peuvent être fermés sans préavis pour y disputer des rencontres remises pour cause d'intempéries.

Sanctions

La Direction se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement un membre qui ne respecte pas l'ensemble de ces règles.

Un joueur est responsable de tout accident ou dommage survenu de son fait, que ce soit à lui-même, à un autre joueur ou aux installations. Il est vivement conseillé à tous les joueurs d'être assurés. Il appartient à chacun de veiller à ce que sa responsabilité civile soit couverte envers les tiers.

Les membres du club, licenciés à l'Association Francophone de Tennis (A.F.T.), bénéficient d'une assurance les couvrant lors d'un éventuel accident.

Le club décline toute responsabilité du chef de vêtements ou objets détériorés, volés ou perdus dans l'enceinte du club.

Enseignement

Tous les cours sont dispensés en exclusivité par les enseignants du BATD agréés par le Primerose.

RÉSERVATION DE VOS TERRAINS PAR INTERNET

**Vous pouvez réaliser vos réservations de terrains via internet,
votre GSM ou votre tablette !**

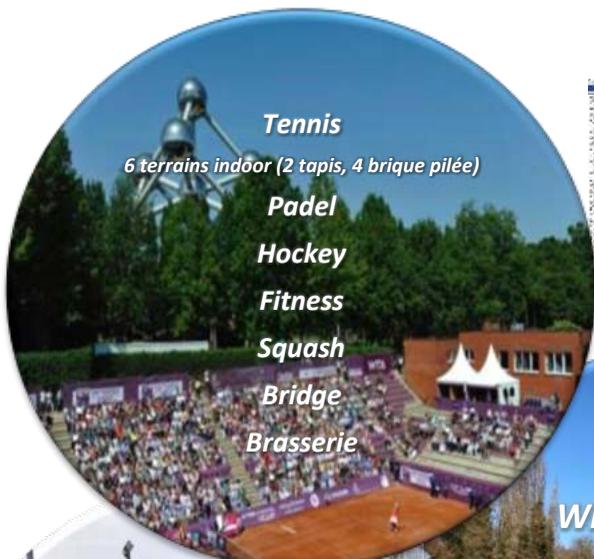


Rendez-vous sur <https://tennislibre.com>

-  Demandez votre login et password au responsable
-  Encodez votre identifiant et vos données personnelles
-  Créez votre nouveau mot de passe
-  Vous arrivez sur le tableau de réservation des terrains
-  Cliquez sur le terrain que vous souhaitez réserver
-  Choisissez votre partenaire en joueur 2 voire 3 et 4 en cas de Padel
-  Votre réservation est effectuée !

Si tous les joueurs sont membres, la réservation est possible 7 jours d'avance.

Dans tous les autres cas de figure,
la réservation peut se faire maximum 2 jours d'avance via le secrétariat.



Tennis

6 terrains indoor (2 tapis, 4 brique pilée)

Padel

Hockey

Fitness

Squash

Bridge

Brasserie

restez informés et rejoignez-nous sur



www.facebook.com/R-PRIMEROSE.CB



Les Coachs



Wi-Fi GRATUIT

Mis à votre disposition dans tout le clubhouse



Brasserie du Primérose

Service traiteur

Organisation d'événements

Séminaires...



Retrouvez toutes les informations du Club sur www.batd.eu

ALL YOU CAN PLAY

Du 15 avril 25 au 14 avril 2026 (12 mois)

LE SPORT C'EST LA SANTÉ

Profitez de nos infrastructures, tennis, padel, squash et fitness tout au long de l'année, en été comme en hiver et ce sans modération !

Cotisations membres

Adulte 65+	660 €	840 € (salle de fitness incl.)
Adulte	780 €	960 € (salle de fitness incl.)
Etudiant 12+	580 €	
Abonnement familial	1 860 €	2 220 € (salle de fitness incl.)* * uniquement pour les adultes

Un abonnement par famille habitant sous le même toit, 2 adultes/2 enfants max.
200 € par enfant supplémentaire

Cotisations élèves et parents école BATD

Adulte	750 €	930 € (salle de fitness incl.)
Etudiant 12+	500 €	
Abonnement familial école	1 700 €	2 060 € (salle de fitness incl.)* * uniquement pour les adultes

TENNIS : COTISATION ÉTÉ

Responsable : Frédéric KOHN

14 terrains de tennis extérieurs

Du 15 avril au 15 octobre 2025

Payez avant le 01/04/2025 et bénéficiez d'une remise sur votre cotisation**

Numéro de compte "cotisation été" : IBAN BE49 1096 6113 5871

Cotisations membres

Adulte 30 ans et +	285 €	265 €**
Adulte -30 ans	265 €	245 €**
Etudiant 12+	185 €	175 €**
Etudiant 11-	125 €	115 €**
Abonnement familial	580 €	550 €**

(Un abonnement par famille habitant sous le même toit, 2 adultes/2 enfants max.)

Cotisations élèves et parents école BATD

Adulte (*)	240 €	220 €**
Etudiant 12+	130 €	120 €**
Etudiant 11-	115 €	95 €**
Abonnement familial école	480 €	450 €**

Tennis-Fitness

Tous les membres été (+ de 16 ans) peuvent profiter de la salle de fitness pour 30 €/mois.

TENNIS : ABONNEMENTS HIVER 2025-2026

Réservation : Frédéric KOHN

GSM : 0497/63 40 59 - Tél. : 02/478 36 40 - Fax : 02/478 43 85

e-mail: frederic.kohn@batd.eu

Du 8 septembre 2025 au 5 avril 2026

Numéro de compte "terrain hiver": IBAN BE49 1096 6113 5871

6 terrains indoor : 4 brique pilée et 2 tapis

En semaine	De 09 à 13h	490 €
	De 13 à 17h	655 €
	De 17 à 21h	925 €
	De 21 à 22h	850 €
Le week-end	De 09 à 19h	850 €
	De 19 à 21h	655 €
Tarif horaire		27 €/h
Etudiants	Participants	17 €/h
	aux interclubs	
Carnet 10h	Tous les jours	205 €

Ce prix est pour la location du terrain 1 fois par semaine.

Pas de cotisation individuelle :

prix par personne = prix terrain / nombre de joueurs

Si vous réservez et payez l'intégralité de votre terrain d'hiver **avant le 30 juin 2025**, vous bénéficiez d'une **réduction de 5%** sur votre terrain.

*NB : Le club se donne le droit d'utiliser les terrains intérieurs lors d'événements extraordinaires. Vous serez toujours **averti à l'avance** et vous aurez toujours la possibilité de récupérer votre heure à un autre moment de la saison.*

PADEL : COTISATION ANNUELLE



Cotisation annuelle

Du 15 avril 2025 au 14 avril 2026

	ADULTES	JEUNES	FAMILIALE
Padel (Cotisation unique)	235 €	195 €	
Padel (Cotisation conjoint/enfant)	225 €	185 €	
Padel Familiale (2 adultes/2 enfants)			730€
Padel + Tennis	Tennis +170 €	Tennis + 125 €	
Padel + Tennis (Cotisation conjoint/enfant)	Tennis + 155 €	Tennis + 105 €	
Padel Familial + Tennis (2 adultes/2 enfants)			Tennis + 475 €
Heure Volante	27 €/h	40 €/1h30	

ECOLE : PADEL CYCLE ET STAGES



Cours de Padel

Module de 5 semaines

1h/semaine		Membres	Non Membres
	4 joueurs	85 €	110 €
	3 joueurs	115 €	135 €
	2 joueurs	155 €	180 €

Horaires des cours :
mercredi entre 14h et 17h (pour les enfants à partir de 9 ans)
A définir pour les adultes

Stages de Padel



PRIX PAR SEMAINE	5 jours	4 jours
Padel ½ journée	-115 €-	-99 €-
Padel Temps Plein	-205 €-	-170 €-
Padel - Multi-sports (<i>hockey/foot/racketlon</i>)	-205 €-	-170 €-
Padel - Danse	-205 €-	-170 €-
Padel - Hockey	-195 €-	-160 €-

ECOLE : STAGES DE VACANCES

Vacances de détente, printemps, été, automne et hiver



Venez découvrir nos nouveaux stages
qui allient le plaisir du tennis à d'autres activités.
Des stages pour tous les goûts et tous les âges !



A partir de 115 €



Bulle des -6 :

*Tennis - Fun - Danse - Demi-journée
Multisports - Anglais*

Bulle des -9 :

*Tennis - Fun - Danse - Demi-journée
Multisports - Hockey - Padel - Anglais*

Bulle des +10 :

*Tennis - Danse - Demi-journée
Multisports - Hockey - Padel - Anglais*

Bulle des Matches :

*Initiation aux matches, tactique,
physique, sports collectifs, Padel,
Suivi en tournoi.*



ECOLE : CYCLE ANNUEL 2025-2026

Cycle de 31 semaines de septembre à juin

Club « Dooby Formation » des -5 ans : 2021-2022 6-8 élèves max/groupe 390 €



- Faire découvrir et développer chez l'enfant les différentes qualités motrices et locomotrices.
- Manipulations, jeux de balles avec et sans raquette.
- Pousser, porter, jongler, dribbler, envoyer, renvoyer, échanger.
- Savoir compter jusqu'à un certain de points.
- L'enfant doit s'amuser et prendre du plaisir.

Responsable : Matteo 0486 598 221

Club « Dooby Formation » des -7 ans : 2019-2020 5-6 élèves max/groupe 535 €



- Faire découvrir et développer chez l'enfant les différentes situations de jeu en partenariat et en opposition.
- Jeu en 3D : envoyer, renvoyer, échanger en opposition, attaquer, défendre.
- Service bras cassé, retourner dans le terrain.
- L'enfant apprendra à compter les points et commencera à faire des petits matches

Club « Dooby Formation » des -9 ans : 2017-2018 4-5 élèves max/groupe 585 €

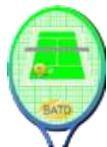


- Faire découvrir et développer chez l'enfant les différentes situations de jeu en partenariat et en opposition, exploiter le déséquilibre.
- Développement de toutes les actions de jeu, échanger en opposition, attaquer, défendre.
- Service avec raquette commencera à se développer, retourner dans le terrain.
- L'enfant imite et jouera comme les champions.

Responsable : Alexis 0485 717 994

ECOLE : CYCLE ANNUEL 2025-2026

Club « Dooby Formation » des -11 ans : 2015-2016 5 élèves max/groupe 585 €



- Se protéger, exploiter, créer le déséquilibre, conclure.
- Développement de toutes les actions de jeu, échanger en opposition, attaquer, défendre.
- Service avec effets, retourner dans le terrain.

Responsable : Marvin 0471 567 100

Club « Dooby Formation » des +11 ans : 2014 et après 4 élèves max/groupe 625 €



- Continuer à découvrir et développer chez le joueur toutes les situations de jeu en partenariat et en opposition.
- Continuer à développer toutes les compétences apprises lors des étapes précédentes.
- Apprendre à être agressif au service et au retour de service.

Responsable : Axel 0496 280 103

<u>Cours Adultes</u>	4 élèves max/groupe	625 €
<u>Tennis Day</u> (uniquement en semaine avant 16h)	4 élèves max/groupe	560 €
	3 élèves max/groupe	720 €
	2 élèves max/groupe	890 €
<u>Spécial entraînement</u> (1h30 - 20 semaines)	6 élèves max 2 terrains	455 €

Responsable : Axel 0496 280 103

Les Petits Champions (Balle Rouge, Orange et Verte)



4h30/sem. Lundi, jeudi 17h et dimanche 11h

4h30/sem. Lundi, jeudi 18h et dimanche 11h

Les lundis et jeudis, 1h d'entraînement de tennis et 30' de physique.

Les dimanches, 1h30 de phases de jeu et matches.

1 585 €

Responsables : Frédéric 0497 634 059

Alexis 0485 717 994



Programmes Compétition

Bronze	2x 1h30/semaine, et 1h physique
Silver	2x 1h30/semaine, dimanche et physique
Gold	3x 1h30/semaine, dimanche et physique
La séance/semaine	1x 1h30/semaine

2 030 €

2 140 €

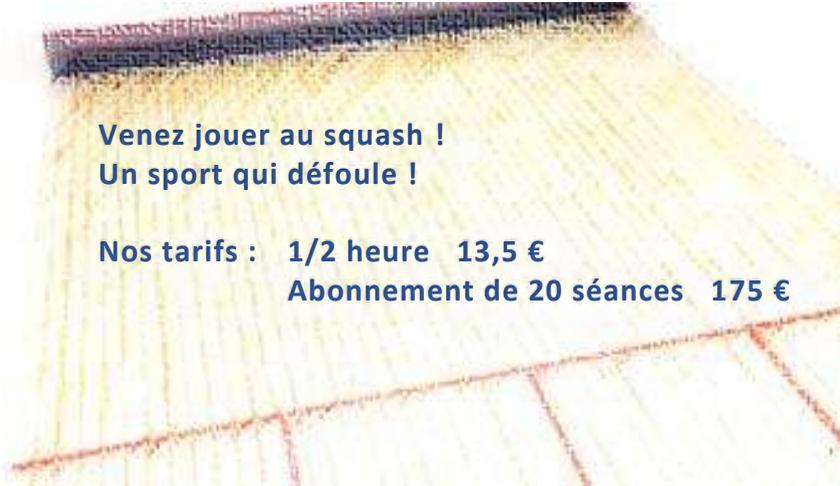
2 720 €

970 €



Responsable : Luc 0484 089 907

SQUASH



**Venez jouer au squash !
Un sport qui défoule !**

**Nos tarifs : 1/2 heure 13,5 €
Abonnement de 20 séances 175 €**

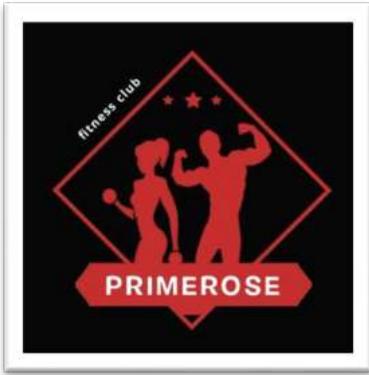
BRIDGE



Vous jouez au bridge ?
Vous cherchez un partenaire de bridge ?
Vous désirez suivre des cours collectifs ?
Vous souhaitez participer à des tournois ?
Vous cherchez un club de bridge où
l'on joue sérieusement tout en s'amusant ?
Possibilité de cours collectifs et privés !

Alors contactez Christian Vanden Cruyce - Cercle de bridge au Royal Primerose
Tel: 02/478 36 40 - GSM: 0475/55 22 76 - ch.vandencruyce@gmail.com

FITNESS



41-43 avenue du Gros Tilleul, 1020 Laeken

Tél. : 0487/33 03 19

Semaine : 9h à 21h

W-E et jours fériés : 9h à 17h

fitnessprimerose@gmail.com

Tarifs

Abonnement Basic : 35 €/mois

Abonnement BATD : 30 €/mois

Avantages

Parking gratuit pour les membres

Sauna



Visitez notre site pour connaître les dernières promotions :
<http://www.batd.eu>



Rejoignez-nous sur le groupe primerose fitness

HOCKEY

La section hockey se divise en deux grands axes :

L'école de jeunes et les équipes adultes

La saison se déroule de fin août à fin mai,
le tout dans une ambiance familiale.

L'école de jeunes

Elle accueille les jeunes filles et garçons de 4 à 19 ans.

Les entraînements ont lieu principalement le mercredi après-midi et le jeudi en fin d'après-midi selon un horaire fixé en début de saison.

La reprise des entraînements a lieu la dernière semaine d'août.

Les matchs ont lieu principalement le samedi.

Pour la saison 2024-2025, les cotisations sont entre 270 € et 500 €.

Catégories

Pour la saison 2024-2025 :

U6 : 2020

U11 : 2015

U7 : 2019

U12 : 2014

U8 : 2018

U14 : 2012-2013

U9 : 2017

U16 : 2010-2011

U10 : 2016

U19 : 2007-2008-2009



Les adultes

La section propose également des équipes seniors pour les plus grands.

Les cotisation adultes 2025-2026 :

475 € pour les étudiants

575 € pour les adultes

400 € pour les ladies/gentlemen

\ Pour les dames



Les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi de 20h à 22h et les matchs ont lieu le samedi après-midi ou dimanche midi.



\ Pour les messieurs



Les entraînements ont lieu le lundi et le mercredi (ou vendredi en fonction de l'équipe) de 20h à 22h et les matchs ont lieu le dimanche matin (ou après-midi en fonction de l'équipe).



\ La formule ladies/gentlemen



Pour les adultes d'au moins 35 ans désirant pratiquer le hockey de façon plus détendue ou à mi-temps, le lundi soir (match ou entraînement en alternance).



Renseignements

FR : Ines De Zeeuw 0473/70 15 85

NL : Josine Sanfilippo 0476/ 85 75 52

Site web : www.primerose-hockey.be



BRASSERIE PRIMEROSE



Dans un cadre exceptionnel de verdure,
Découvrez sur le plateau du Heysel :
La Brasserie du Primerose



Les « ApéroPrimes »



La Brasserie du
Primerose
vous propose
ses suggestions



Les « Gardens »



Lunch d'affaires
Banquets (affaire, mariage, communion...)
Sport Entreprise
Menu personnalisé
Organisation anniversaire avec buffet/menu et sono



La Brasserie est ouverte tous les jours de 9h à 00h.

Pour tout renseignement : Neziri Michel

brasserieprimerose@gmail.com - GSM : 0484/42 09 93 - 0487/17 38 17

*L'ASBL Belgian Association for Tennis Development
et le R. Primerose C.B.
remercient leurs sponsors locaux*



VAN EES S.P.R.L
B.V.B.A



*Votre logo sur cette page,
contactez Frédéric Kohn
frederic.kohn@batd.eu - 0497/63 40 59*

